

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 16 février 2023, s'est réuni le Jeudi 23 février 2023 à 18h00, à la salle séminaire de la Halle Olympique à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 33 / Quorum : 17

Nombre d'administrateurs présents : 19

Nombre d'administrateurs représentés : 3

Administrateurs présents : 19

Jean-Pierre	ANDRE
Marie-Claude	ANSANAY ALEX
Sandrine	BERTHET
Lina	BLANC
Philippe	BRANCHE
Irène	CHAPUY
Davy	COUREAU
Claude	DURAY
François	GAUDIN
Laurent	GRAZIANO
Mustapha	HADDOU
Olivier	JEZEQUEL
Emmanuel	LOMBARD
Franck	LOMBARD
Evelyne	MARECHAL
Nathalie	MONVIGNIER MONNET
Anaïs	TORNIER
André	VAIRETTO
Eliette	VIARD GAUDIN

Administrateurs représentés : 3

Jean-François DURAND	Ayant donné pouvoir à Davy COUREAU
Maguy RUFFIER	Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE
André THOUVENOT	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Objet : Personnes âgées – EHPAD « La Nivéole » à Ugine – Avenant à la convention de partenariat avec Carole LENOIR – Ateliers « Nutrition » - Année 2023

Rapporteur : Philippe BRANCHE

Dans le cadre de leur projet de service, les EHPAD et Résidences autonomie organisent diverses animations à destination de leurs résidents.

Par délibération en date du 17 novembre 2022, une convention de partenariat a été établie entre Carole LENOIR et le CIAS Arlysère dans le cadre de la mise en place d'ateliers « Nutrition » sur la Résidence autonomie « Les Gentianes » à Ugine.

Il est proposé que soit également mis en place ces ateliers sur l'EHPAD « La Nivéole » à Ugine. Ainsi, il convient de fixer les modalités d'organisation et de collaboration entre le CIAS Arlysère et Carole LENOIR. L'avenant, dont le projet est joint en annexe, est établi pour 10 séances pour un coût total de 1 600 €.

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer l'avenant à la convention de partenariat avec Carole LENOIR pour l'organisation d'ateliers « Nutrition » sur l'EHPAD « La Nivéole » à Ugine ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.**

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

